

Programme Globalvat

« Droit, institution et politique sous le pontificat de Pie XII »

Colloque de Sceaux

Université Paris-Saclay – Faculté Jean Monnet (Droit-Économie-Gestion)

Laboratoire Droit et Sociétés Religieuses (DSR)

7-8 décembre 2023

L'ouverture récente (2020) par le pape François des archives vaticanes pour la période du pontificat de Pie XII (1939-1958) a attiré l'attention des médias scientifiques et d'un large public sur les fonds romains et leur apport à la connaissance de l'histoire du monde contemporain. Parmi les nombreux programmes de recherche en cours, le programme GlobalVat, soutenu par l'Agence nationale de la Recherche (ANR) pour une durée de quatre ans (2022-2025), associe une vingtaine de spécialistes autour de l'École française de Rome et du LARHRA (Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes, UMR 5190). Dans ce cadre est organisé à Sceaux, sous l'égide du laboratoire Droit et Sociétés Religieuses (DSR) de l'Université Paris-Saclay, associé au programme GlobalVat, un colloque de deux jours les 7 et 8 décembre 2023 sur le thème « Droit, institution et politique sous le pontificat de Pie XII ».

Issu d'une vieille famille de juristes et de diplomates traditionnellement attachés au service du Saint-Siège, lui-même docteur *in utroque* de l'Apollinaire puis professeur de droit canonique au Séminaire romain ainsi qu'à l'Académie des Nobles Ecclésiastiques, le pape Pacelli a, au long de son pontificat, entretenu un rapport intellectuel intime avec les questions et les valeurs du droit, placées au cœur de son magistère et permettant d'évoquer une *pensée juridique* de Pie XII.

Conçu en articulation avec deux autres manifestations scientifiques qui se tiendront respectivement à Lyon en 2024 (sur la diplomatie et les enjeux internationaux du pontificat) et à Brest en 2025 (sur Pie XII et la France), ce colloque accueillera des interventions à caractère théorique ou présentant des études de cas. Il s'agira d'appréhender à frais nouveaux et d'analyser les évolutions du gouvernement de l'Église à cette période, celles de la doctrine canonique, de l'ecclésiologie et de la théologie préparant la révision du *Codex juris canonici* de 1917, ainsi que le regard porté par Rome sur la vie politique des pays européens et les thématiques à caractère juridique déployées par Pie XII dans le cadre de son enseignement magistériel.

Cet appel s'adresse aux doctorants, enseignants-chercheurs et chercheurs.

Comité scientifique : Olivier Chatelan (LAHRA – UMR 5190), Andrea Ciampani (Université LUMSA, Rome), Bruno Gonçalves (Faculté de droit canonique de l'Institut catholique de Paris), François Jankowiak (DSR – Université Paris-Saclay), Laura Pettinaroli (École française de Rome), Roberto Regoli (Pontificia Università Gregoriana, Rome), Christian Sorrel (LARHRA – UMR 5190), Audrey Virot (DSR – Université Paris-Saclay)

Comité d'organisation : François Jankowiak (DSR – Université Paris-Saclay), Sarah Thomas (DSR – Université Paris-Saclay), Audrey Virot (DSR – Université Paris-Saclay).

Langues du colloque :
Anglais, français, espagnol, italien.

Modalités de soumission des propositions de communication :

Les propositions de communication, de **3000** signes maximum, accompagnées d'une bibliographie de **1000** signes maximum, devront être envoyées par mail **avant le 30 avril 2023** à François Jankowiak (francois.jankowiak@universite-paris-saclay.fr) et Sarah Thomas (sarah.thomas1@universite-paris-saclay.fr).

Les communications sélectionnées par le comité scientifique seront annoncées début juin par mail. Les contributions feront l'objet d'une expertise complémentaire et d'une publication après le colloque.